



Formation au
**Brevet Fédéral d'Éducateur
Nagez Forme Santé**



Qu'est-ce que c'est ?

Quelles activités sont concernées dans le club ?

Qu'est-ce que le secteur "Natation Santé" de la FFN ?



NATATION SANTÉ



Nagez Forme Bien Etre

L'accueil des personnes recherchant une activité de bien être et de loisirs :

Aquaforme
Aquabiking
Aquagym
Aqua...

L'accueil des personnes recherchant un maintien de leur capital santé par la pratique d'une activité sportive :

la prévention primaire

Formation continue Nagez Forme Bien Etre



Nagez Forme Santé

L'accueil des personnes recherchant un maintien de leur capital santé par la pratique d'une activité sportive :

la prévention primaire

L'accueil des personnes à risques : **la prévention secondaire**

L'accompagnement et le soutien des pratiquants, à la suite de leur phase "d'éducation thérapeutique" : **la prévention tertiaire**

**Brevet Fédéral Educateur
Nagez Forme Santé**



+



=



Suivant le contexte local, les activités répertoriées dans le Nagez Forme Bien Etre peuvent être sur le terrain, soit organisées par le club, soit par une collectivité ou par un gestionnaire privé. Un club peut être dans la situation où on ne l'autorise pas à exercer de genre d'activités.

Pour autant, l'activité de natation du "Nagez Forme Santé" doit être défendue comme une activité d'utilité publique, dont les clubs affiliés FFN et ayant engagé une démarche de formation d'éducateurs complète et spécifique, ont à coeur de s'investir. Il s'agit d'offrir un service à la population. Et ce service à tout intérêt à être complémentaire (et non en opposition) avec le Nagez Forme Bien Etre.

Se former et proposer l'activité Nagez Forme Santé

Pourquoi ?

Pour le club

- Répondre à une demande croissante
- Diversifier ses activités
- Développer de nouveaux partenariats
- Proposer un service de qualité
- Contribuer à l'exécution d'une mission de service publique
- Intégrer le réseau NFS

Pour les éducateurs

- Accompagner une autre forme de performance
- Développer ses compétences et ses connaissances
- Proposer une activité nouvelle
- Formaliser le projet santé du club
- Obtenir un diplôme fédéral

Pour les licenciés

En fonction de leurs pathologies

- Natation adaptée à leurs besoins
- Programme et suivi personnalisé
- Apprendre à nager
- Protéger son capital santé
- Améliorer sa qualité de vie
- Encadrement par du personnel qualifié
- Renforcer le lien social en intégrant un club

Formation au Brevet Fédéral d'Educateur Aqua Santé



Modules de formation

27 au 29 mars 2017

2 au 4 mai 2017

29 au 31 mai 2017

12 au 14 juin 2017

Apports de connaissances, apports méthodologiques, accompagnement au projet, mises en situation, déplacement dans des structures spécialisées et face à face avec différents publics

Certification

Écrit 1 (intégré aux modules)

Ecrit 2 + Oral : entre le 11 et 13 sept. 2017

Vérification des connaissances, présentation du projet NFS. Obtention du diplôme BF ENFS

Date limite d'inscription : 17 mars 2017

Pensez à solliciter dès à présent votre OPCA si vous êtes salarié

La formation ne sera organisée qu'avec un minimum de 8 stagiaires

Formulaire d'inscription en ligne et descriptif de la formation :
[cliquez ici](#)

Renseignements inscription : Cédric Benacquista
cedric@mpffn.fr - 06.81.28.96.32

Renseignements formation : Maeva Morineau
maeva@mpffn.fr - 06.29.79.62.90